Pouvoir d'achat? LE COMPTE N'Y EST PAS!



Les coûts de l'énergie et des produits de consommation explosent !

L'inflation ne cesse d'augmenter chaque mois depuis fin 2021.

De 2,8 % en décembre 2021, elle atteint 5,8 % à fin août (source INSEE) et la tendance n'est toujours pas à la baisse!

En juin et juillet, des réunions de négociations se sont tenues et voici quelques revendications que FO a faites (tract FO de juin) :

- Augmenter tous les salaires sans sélectivité
- Attribuer une prime anti-inflation (ex prime PEPA)
- Attribuer un supplément d'intéressement suite aux excellents résultats
- Augmenter les prises en charge employeur des tarifs des RIE, tickets restaurant et les indemnités de paniers
- Attribuer une journée de télétravail supplémentaire afin de limiter les dépenses de carburant
- Prendre en charge les frais liés au télétravail (énergie, repas...)

La direction propose :

- 1 Prime de Partage de la Valeur de 500 € à 1 000 € en fonction du salaire :
 - 1 000 € pour les salaires inférieurs à 2 000 € bruts / mois
 - 750 € pour les salaires compris entre 2 000 € et 2 500 € bruts /mois
 - 500 € pour les salaires compris entre 2 500 € et 3 000 € bruts /mois
- 1 % de la masse salariale répartie de manière sélective sur les salaires de moins de 6 000 € / mois
- 1 enveloppe pour corriger les effets de percussion liés à la réévaluation de la grille des jeunes embauchés

Ces mesures sont un premier pas mais ne sont pas à la hauteur des attentes et de l'urgence de la situation. FO ne renonce pas et demande à la direction d'entendre nos revendications!

L'inflation touche tous les salariés, sans sélectivité ...





Martial FOREST
Coordonnateur métier FO
Bouygues Construction
06 60 50 54 18
m.forest@bouyguesconstruction.com

